



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E143092

VALABLE JUSQU'AU 26/02/2027

ÉDITÉ LE

10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTES 512 293 283

Siret : 512 293 283 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5400035

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244001/001 572465/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244001/001 572465/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ALVIVA

2 RUE DU LEINSTER

ZAC DE LA BOULAIS

44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Téléphone : 02 51 12 72 52

Fax :

Portable : 06 73 68 26 88

Site Internet : <http://www.alviva.fr>

E-mail : alviva@alviva.fr

Responsabilité légale :

FABUREL MARIE FRANCOISE DIRECTRICE GENERALE / FABUREL ANTHONY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/12/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/12/2023
o Ventilation mécanique	13/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.